



# LE FONDS VERT

pour l'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires

Le rôle de l'agence de l'eau dans le  
dispositif Fonds Vert

Réunion des maires 16/02/2023







**LE FONDS VERT**  
pour l'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires

Quel appui peuvent  
apporter les  
agences de l'eau ?



# Mesure Renaturation des villes et villages

## Que va-t-on financer?

- **la renaturation des sols et espaces urbains** (création & gestion écologique de parcs et jardins, végétalisation des espaces publics, projets d'agriculture urbaine, etc.).
- **la présence de l'eau et des milieux aquatiques en ville** (restauration du réseau hydrographique, des zones humides, des zones d'expansion des crues, désinperméabilisation des sols...)
- **la végétalisation des bâtiments et équipements publics** (toitures et façades végétalisées).

## Qu'en attend-on en terme d'impact?

- **Outre le rafraîchissement urbain**, de multiples co-bénéfices sont attendus : protection de la biodiversité; amélioration de la qualité de l'air, de l'eau et des sols ; limitation du ruissellement urbain, diminution des nuisances sonores, stockage du CO2, approvisionnement et alimentation locale, amélioration du bien-être et de la santé.



# Mesure Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030

## Que va-t-on financer?

- **Mise en œuvre de la stratégie nationale pour les aires protégées**
- **Protection des espèces** : insectes pollinisateurs, faune et flore sauvages menacées (PNA)
- **Réduction des pressions** : lutte contre les espèces exotiques envahissantes, dépollution dont lutte contre les plastiques, macro-déchets et retrait des navires abandonnés
- **Restauration écologique** : continuité écologique, mouillages écologiques (fonds marins), sols forestiers

## Qu'en attend-on en terme d'impact?

- protection et restauration des écosystèmes , amélioration du cadre de vie, épuration de l'eau et de l'air, protection contre les risques naturels, qualité et diversité alimentaire, lutte contre les maladies...



**LE FONDS VERT**  
pour l'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires

# Répartition des dotations régionales aux préfets de région et départements

# Les dotations régionales sur le bassin Seine-Normandie

## Pré-cadrage des préfets de région

**IDF : 294,88 M€**

→ 5,98 M€ Renaturation des villes et villages

→ 4,98 M€SNB 2030

**Normandie : 94,74 M€**

→ 5,58 M€ Renaturation des villes et villages

→ 6,84 M€SNB 2030

**Grand-Est : 164,87 M€**

→ 9,42 M€ Renaturation des villes et villages

→ 10,46 M€SNB 2030

**Hauts de France : 132,29 M€**

→ 7,65 M€ Renaturation des villes et villages

→ 9,5 M€SNB 2030

**BourgogneFC**

→ 5,32 M€ Renaturation des villes et villages

→ 6,82 M€SNB 2030

**CentreVL :**

→ 1,2 M€ Renaturation des villes et villages

→ 4,83 M€SNB 2030

Annexe 2 – répartition nationale des crédits

	en M€
Auvergne – Rhône-Alpes	231,56
Bourgogne - Franche-Comté	72,12
Bretagne	86,39
Centre Val de Loire	67,23
Corse	28,49
Grand Est	164,87
Guadeloupe	12,78
Guyane	9,49
Hauts de France	132,29
Île-de-France	294,88
Martinique	13,36
Mayotte	7,63
Normandie	94,74
Nouvelle Aquitaine	173,95
Nouvelle Calédonie	10,66
Occitanie	174,56
Pays de la Loire	94,27
Polynésie Française	8,64
Provence, Alpes, Côte d'Azur	157,48
Réunion	22,69
Saint Pierre et Miquelon	1,92
Saint-Barthélemy	1,92
Saint-Martin	1,92
Terres australes et antarctiques françaises	0,96
Wallis et Futuna	1,92
<b>TOTAL déconcentré</b>	<b>1 866,75</b>
<b>TOTAL Programme hors réserve budgétaire</b>	<b>1 900,00</b>



**LE FONDS VERT**  
pour l'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires

# Ingénierie d'instruction

# Rôle pivot des directions territoriales au sein du collectif régional

- **Interaction au sein du collectif régional** (dont coordination avec OFB / DREAL / DDT / préfets de départements et de région)
- **Lien avec les SGAR sur le cadrage des enveloppes régionales par agence** en vue de la notification
- **Articulation interagences** d'une même région
- **Recensement des projets**
- Appui/conseil aux porteurs de projets
- Instruction des dossiers en **intégrant les avis d'opportunité**
- Veille sur les **obligations de communication** par les porteurs de projet  
(logo Fonds vert/France Nation Verte)



# Les directions territoriales des AE en Normandie

## ➤ AESN :

- **Direction territoriale et maritime Seine-Aval => Pascale FAUCHER**

Hangar C – Espace des Marégraphes CS 41174

76176 Rouen Cedex 1

Tel. 02 35 63 61 30

- **Direction territoriale et maritime Bocages normands => Ludovic GENET**

1 rue de la Pompe – CS 70087

14203 HEROUVILLE ST CLAIR CEDEX

Tel. 02 31 46 20 22

## ➤ AELB :

- **Délégation Maine-Loire-Océan => Morgan PRIOL**

1 rue Eugène Varlin, CS 40521, 44105 NANTES CEDEX 4

Tél. : 02 40 73 06 00



**LE FONDS VERT**  
pour l'accélération  
de la transition  
écologique dans  
les territoires

# Les adaptations nécessaires

# Positionnement Programme d'intervention

- **Une dotation d'Etat hors plafonds de dépenses** (comme le Plan de relance)
- **Révision du programme** → élargissement du programme pour intégrer tous les axes du cahier d'accompagnement et changement d'énoncé du programme intégrant le fonds vert
- **Création d'une nouvelle ligne de programme Fonds vert** avec deux sous-LP : 7216 (renaturation) et 7224 (SNB)
- **Ouverture mensuelle de lots Fonds vert**
- **Délégation totale des décisions au DG (à valider en CA)**





Merci pour votre attention

Crédit photo : Agence QUATREINGTDOUZE  
20200718-Mureaux-BD-6043

